

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1601>



CIO de Decize en Danger

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: vendredi 23 juin 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Depuis trois ans, le CIO de Decize est logé au lycée Maurice Genevoix suite à la perte de son local en 2003. Cette solution de logement du CIO dans le lycée était dès le début temporaire, car elle contraint les horaires et périodes de fonctionnement du CIO dans ceux du lycée. Le CIO doit quitter les locaux qu'il occupe le 31 juillet 2006.

Mais à l'heure actuelle aucune solution de relogement n'a été trouvée.

Puisque tous les locaux envisagés ont été un à un écartés soit par ce qu'ils ne convenaient pas, soit par ce que le rectorat (ou le ministère) refuse d'en payer le loyer.

De plus les bruits les plus fous circulent sur un déménagement loin de Decize.

Cet état de fait est intolérable pour les personnels qui ne savent toujours pas où ils travailleront l'an prochain.

Il faut au plus vite qu'une solution de relogement soit trouvée sur Decize.

On sait l'importance du CIO pour les élèves qui ont souvent beaucoup de mal à choisir leur parcours d'études, mais aussi pour les parents. Ce service public doit rester ouvert sur la ville de Decize, et le rectorat doit rapidement trouver une solution.



Les conseillers d'orientation du CIO de Decize réunis mardi 27 ont décidé de mener des actions pour alerter la population, et demander à l'administration de louer rapidement un local sur la ville de Decize.



Lundi 3 juillet, les personnels du CIO ont interpellé la population Decizoise lors des résultats du baccalauréat et faire signer une [pétition de soutien](#).



Les parents présents devant le lycée ce jour ont massivement montrer leur soutien pour que les enfants qui suivent ceux qui viennent d'obtenir leur baccalauréat, puissent comme ces élèves bénéficier d'un service public d'orientation sur Decize essentiel à la préparer de leurs choix de formation.